

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE
TENUE LE 5 novembre 2024 À 19h00 en visioconférence

PRÉSENCES

Mathieu Gagnon - président	Nancy Laplante
Sophie Megret- vice-présidente	Manon Labonne
Marie-Pier Breton	Sandra Pimparé
Mideline Charlotin	Isabelle Sauvé
Félicité Djoupop	Nathalie Thibault
Odessa Pilon	Nathalie Morand - directrice

1. Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte à 19h14 par M. Mathieu Gagnon. Le quorum est atteint.

2. Choix d'un secrétaire de réunion

Nathalie Morand se propose pour être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sandra Pimparé propose l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2024-2025-12

4. Parole au public

Mme Béatrice Dagrain et Mme Félicité Djoupop nous informent de leur présence dans le but de mieux comprendre le rôle et le fonctionnement d'un conseil d'établissement.

5. Comblements des postes de membres parents vacants

Mathieu Gagnon propose la candidature Félicité Djoupop. Mme Djoupop accepte. Félicité Djoupop est élue par acclamation au titre de membre parent du conseil d'établissement de l'école de la Clairière.

C.E. 2024-2025-13

6. Lecture et adoption du procès verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2024

6.1 Lecture et adoption

Manon Labonne propose l'adoption du procès-verbal.

C.E. 2024-2025-14

6.2 Suivi au procès-verbal

Nathalie Morand informe les membres que ce sont seulement les élèves de 6^e année et les élèves du groupe 923 qui participeront à la sortie de classe-neige.

Elle informe également les membres qu'un formulaire officiel pour remboursement des frais de gardiennage est disponible si certains membres souhaitent demander que le budget de fonctionnement du conseil soit utilisé à cet effet.

7. Consultation CSSMI – Cadre d'organisation scolaire

Les membres du conseil procèdent à l'écoute des capsules informatives concernant la consultation sur le cadre d'organisation scolaire et formulent une réponse aux objets de consultation. Les réponses sont transmises au CSSMI séance tenante par voie électronique.

8. Suivi budgétaire

8.1 Modalités de reddition de compte budgétaire

Nathalie Morand informe les membres qu'il est toujours possible de présenter les états financiers de l'école. Les membres conviennent qu'ils feront la demande s'ils souhaitent avoir des informations sur un sujet en particulier.

8.2 Ristournes 2023-24

Une ristourne de 375\$ a été reçue de Coopsco Laurentides et déposée dans les fonds spéciaux. Nathalie Morand informe les membres qu'elle a été saisie de plusieurs insatisfactions au niveau du service reçu par cette entreprise lors de l'achat du matériel scolaire cette année. Les membres du conseil d'établissement invitent l'équipe-école à proposer un fournisseur différent pour la prochaine rentrée scolaire.

8.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Les membres n'ont pas de demande de remboursement à faire pour cette séance.

9. Sorties et activités éducatives

Le tableau des sorties et des activités est présenté aux membres du conseil d'établissement.

Marie-Pier Breton propose l'approbation des sorties et des activités présentées dans le tableau aux numéros 10 à 15.

C.E. 2024-2025-15

Les membres du conseil d'établissement demandent à l'équipe-école de valider les modes de financement des années antérieures de la sortie « Comédie musicale » présentée au numéro 9 du tableau. Il est convenu que lorsque les différentes avenues de financement possibles pour éviter une facturation aux parents seront déterminées, un vote électronique sera effectué pour cette proposition étant donné les courts délais avant la réalisation de cette sortie.

Entre le 12 et le 15 novembre 2024, les membres ont été appelés à se prononcer par voie électronique sur la proposition suivante :

« La direction de l'école propose l'utilisation des fonds spéciaux pour payer les frais de transport de la sortie pour aller voir la comédie musicale de l'Académie Ste-Thérèse. Ainsi, le seul frais que les parents seraient appelés à assumer pour la participation à cette sortie serait, sur une base volontaire, le don d'une denrée non-périssable. »

Neuf membres du conseil d'établissement (Nancy Laplante, Marie-Pier Breton, Sandra Pimparé, Manon Labonne, Félicité Djoupop, Odessa Pilon, Sophie Megret, Nathalie Thibault et Isabelle Sauvé) ont proposé l'approbation de cette sortie avec l'utilisation des fonds spéciaux comme moyen de financement.

C.E. 2024-2025-16

10. Activités parascolaires

Une demande de frais facturés aux parents (13,85\$ par participant) pour deux activités parascolaires (volleyball et basketball) est présentée. Alors que certains membres du conseil d'établissement saluent la tenue d'activités parascolaires longtemps demandée par les parents et les élèves, d'autres s'inquiètent de l'impact sur la disponibilité du gymnase en fin de journée pour les enfants inscrits au service de garde.

Sophie Megret propose la prolongation de la séance de 15 minutes, à deux reprises soit à 21h02 et à 21h17, conformément aux règles de régie interne car la séance dure depuis plus de deux heures,

C.E. 2024-2025-17

Mathieu Gagnon propose l'approbation des coûts de 13,85\$ par participant pour la tenue des activités parascolaires (basketball et volleyball), dans la mesure où les activités parascolaires ne doivent pas enlever du temps de gymnase en fin de journée. Un vote est tenu, la majorité des membres est en faveur de la proposition.

C.E. 2024-2025-18

11. Informations des membres

Représentant du comité de parents

M. Gagnon n'a pas d'informations particulières pour les membres à ce sujet.

Représentante des enseignants

Les enseignants ont complété les évaluations de fin d'étape et amorcent le processus des rencontres de parents.

Représentante du service de garde

Rien de spécial

Représentante des employés de soutien

Les TES maintiennent le cap dans le contexte plus difficile de la fin d'étape.

Direction

La direction souligne le travail fait par l'équipe-école pour vivre une fête d'Halloween rassembleuse. Elle souligne également qu'une certaine fatigue se fait sentir avec le récent changement d'heure et la fin d'étape. Malgré tout, le travail continue dans la bonne humeur.

Président

Le président réitère son souhait de travailler pour offrir le meilleur et remercie les membres pour leur engagement, malgré les divergences d'opinions possibles qui peuvent être ébranlantes. Il souhaite à tous une belle fin de soirée.

12. Levée de la séance

Le président, Mathieu Gagnon, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Sophie Megret propose la levée de l'assemblée à 21h24.

C.E. 2024-2025-19

Mathieu Gagnon-président

Nathalie Morand- directrice

